

DOSSIER DE PRESSE

GRAND-FIGEAC

**Centre Technique Routier Mutualisé
Grand-Figeac/ Département
(CTRM)
Inauguration**



Figeac, le 15 mars 2019



Grand-Figeac : la mutualisation au service du territoire

Le Grand-Figeac, Communauté de Communes regroupant 92 Communes du Lot et de l'Aveyron, s'est engagé depuis plusieurs années dans une mutualisation des services et notamment des services techniques.

Mettre en commun les hommes et les moyens techniques, c'est l'essence même de l'intercommunalité. Aujourd'hui la voirie, la collecte et le traitement des ordures ménagères, l'éclairage public sont autant de services à la population qui sont mutualisés au bénéfice des habitants du Grand-Figeac.

Et parce qu'à plusieurs on va plus loin, le Grand-Figeac et le Département ont décidé en 2017 d'optimiser les services apportés aux usagers de la route, qu'elle soit intercommunale ou départementale, Tout en libérant de l'espace pour l'extension de l'entreprise Larnaudie, les deux Collectivités ont choisi de réunir leurs équipes en un même lieu au sein de la Zone d'Activités de l'Aiguille.

Services Techniques du Grand-Figeac : les chiffres clés

Voirie, éclairage, ordures ménagères, équipements sportifs et patrimoine immobilier communautaire : 85 agents au service des habitants

2 100 km de voirie

9 141 points d'éclairage public

5 500 points de ramassage de déchets ménagers, collectant 12 800 tonnes de déchets

Entretien de 20 zones d'activités, 77 bâtiments communautaires soit 31 600 m²

Des équipements sportifs communautaires : 7 piscines, 2 stades

Après plusieurs phases successives de mise en œuvre de la compétence voirie, le service voirie du Grand-Figeac est désormais structuré autour de trois sites : Lacapelle-Marival, Cajerc et Figeac.

L'aménagement quotidien du territoire est notre priorité, en donnant aux usagers un service de qualité. En mettant leurs forces en commun, le Grand-Figeac et le Département œuvreront en synergie pour un service de proximité.

**Vincent Labarthe
Président du Grand-Figeac**

Construction du Centre Technique Routier Mutualisé

Fruit d'une collaboration entre les deux collectivités, le projet de Centre Technique Routier Mutualisé est né d'une volonté partagée d'optimiser des services voirie complémentaires par nature.

Le Conseil Communautaire du 12 mai 2017 a ainsi validé la construction du Centre Technique Routier Mutualisé sur la Zone de l'Aiguille à Figeac. La construction du bâtiment a été réalisée par le Grand-Figeac qui loue une partie au Département.

Au-delà de la mutualisation et de ses effets sur l'optimisation des moyens, le projet repose aussi sur la construction d'un bâtiment performant sur le plan énergétique et environnemental. La toiture est ainsi équipée de panneaux photovoltaïques et de cuves de récupération d'eau de pluie pour le lavage des véhicules.

Le CTRM en chiffres

Permis de construire **délivré le 23 décembre 2016**

Durée du chantier : **15 mois**

Agents sur site : **15 dont 6 agents du Grand-Figeac et 9 du Département**

Surface des locaux : **1 255 m²**

Superficie de la parcelle aménagée : **11 131 m²**.

Montant global d'opération : 2 900 000 € HT

Financements publics

- Etat : 1 450 000 €

- Département : 725 000 €

- Grand-Figeac : 725 000 €

Les Entreprises qui nous suivent dans l'aventure

SOTRACEMA (12) – ENTREPRISE GREGORY (12) – GRENIER (46) – CHARLES ET MOUYSSET / CHARLES CHARPENTE (12) – GFM (46) – JAUZAC (46) – BPL (46) – MALARET (12) – JOFFRE (82) – ELIT LARREN (12) – ALLEZ (46) – OTIS (31) – FERMES DE FIGEAC (46)



Le Département du Lot

Ce nouveau centre ouvre la voie de mutualisations futures

Le Département du Lot a en charge 4 000 km de routes. Ce maillage serré et au plus près des Lotois est entretenu et modernisé par 300 agents du Département, dont l'objectif est de concilier fluidité des mobilités et sécurité des usagers.

Cette année encore, le Département va consacrer 46 millions d'euros aux infrastructures routières. Ce qui place le Lot, pour la partie investissement routier, dans le peloton de tête des Départements français (ramené au nombre d'habitants). Cette ambition doit être préservée tout en maîtrisant les coûts. Aussi, les mutualisations constituent des pistes prioritaires pour gagner en efficacité.

Le Département et le Grand-Figeac ont exprimé cette même ambition. Elle s'est traduite dès la phase d'étude du projet, pour laquelle le Grand-Figeac a sollicité l'intervention des agents du Service Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot (SDAIL). Le SDAIL a également assuré tout le suivi de ce projet conséquent.

Aujourd'hui opérationnel, le fonctionnement du centre routier mutualisé (CTRM) atteste le « bien vivre ensemble » des équipes, inscrites dans un rapport de proximité avec les usagers.

Je tiens tout particulièrement à souligner l'engagement, au service des Lotois, des agents départementaux du centre d'exploitation de Figeac et du service Territorial routier de Lacapelle-Marival auquel il est rattaché.

Nos chantiers départementaux privilégient le critère de « route durable » afin de concilier nos besoins avec les enjeux environnementaux. En ce sens également, ce nouveau centre routier mutualisé participe d'une action publique plus écologique dans son fonctionnement.

La fluidité des mobilités est un vecteur indispensable de l'attractivité de notre territoire, pour lequel le Département et ses partenaires œuvrent de concert. Identifié comme l'un des fers de lance de notre économie, le Figeacois se doit de répondre à des exigences grandissantes en matière d'infrastructures modernes et sécurisées.

J'émet le vœu que ce nouveau CTRM ouvre la voie à de futures mutualisations destinées à s'inscrire dans notre démarche de ruralité vivante et attractive.

Serge Rigal
Président du Département



La Préfecture du Lot

La nécessité de disposer d'infrastructures de transport de qualité est une question majeure pour notre territoire.

Il est en effet essentiel au plan économique de disposer d'un réseau structurant permettant de desservir les bassins industriels du secteur ou les secteurs agricoles. Il est tout aussi nécessaire, au plan social, de desservir les lieux de vie les plus éloignés afin de lutter contre l'isolement de ses habitants et tout aussi primordial d'assurer la sécurité de chacun sur un réseau routier (2 100 km de route) bien entretenu, hiver comme été.

Pour apporter une réponse à ces multiples exigences, décider de mutualiser les moyens, par leur regroupement au sein d'un équipement unique, est apparu comme incontournable et novateur. Pour l'Etat, mobiliser des moyens financiers à hauteur de 50% s'est imposé comme une évidence, afin de soutenir ce projet d'envergure (29,9 M€ HT) porté, dès 2016, par la Communauté de Communes du Grand-Figeac et le Conseil Départemental du Lot.

La localisation du nouveau site, au lieu-dit « Herbemols », s'est voulue stratégique, tant pour les besoins du Département que pour ceux du Grand-Figeac, dans cette zone industrielle en plein essor, favorisant d'une part, l'accès direct au raccordement Figeac/A20 qui permet de se projeter rapidement d'Est en Ouest et d'autre part, l'accès direct à l'agglomération de Figeac.

C'est un bel outil au service de tous les usagers de la route, touristes, habitants, industriels.

**Jérôme FILIPPINI,
Préfet du Lot**

Toutes les informations sur www.grand-figeac.fr

Retrouvez-nous sur facebook @GrandFigeac

Contact : Cindy Schultz - 06 33 66 47 95 – cindy.schultz@grand-figeac.fr